

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

Arrêté du 6 juin 2019 portant placement en situation d'affectation temporaire

NOR : INTJ1916658A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4138-2.2 et R. 4138-30 à R. 4138-33;

Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie;

Vu la convention en date du 16 mai 2019,

Arrête:

Article 1^{er}

Dans l'intérêt du service, le capitaine Sébastien Josserand (NIGEND: 376932 - NLS: 6740247 - NID: 0638030504) est placé en situation d'affectation temporaire pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} août 2019, en qualité d'officier rédacteur doctrine au sein de l'unité d'analyse et de planification du centre de situation – ministère de l'Europe et des affaires étrangères, à Paris (75).

Article 2

L'intéressé exerce ses fonctions au 37, quai d'Orsay - 75700 Paris SP 07. Pendant la période définie à l'article 1^{er}, il est administré par le commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale à Le Blanc (36). Pour toute question relative à son emploi, le référent militaire désigné est le directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juin 2019.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général de division,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
A. DE OLIVEIRA*